



**COMITE SYNDICAL  
DU PAYS LANDES NATURE COTE D'ARGENT**

**REUNION DU 23 OCTOBRE 2014  
Maison de la communauté de communes de Mimizan**

**COMPTE RENDU**

**Nombre de délégués en exercice : 26**

**Nombres de délégués titulaires présents : 18**

**Nombres de délégués suppléants présents : 8**

**Nombre de votants : 26**

**L'an deux mille quatorze, le vingt trois octobre à Dix huit heures trente,**

Le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à la communauté de communes de Mimizan, sous la présidence de Madame Hélène LARREZET

**Délégués titulaires ou suppléants présents :**

Madame	Hélène	LARREZET	Présidente du Pays LNCA
Monsieur	Guy	PONS	Communauté de communes de Mimizan
Monsieur	Jean-Marc	BILLAC	Communauté de communes de Mimizan
Monsieur	Jean	SLOSTOWSKI	Communauté de communes de Mimizan
Monsieur	Jean-Richard	SAINT JOURS	Communauté de communes de Mimizan
Monsieur	Alain	COUSQUER	Communauté de communes de Mimizan
Madame	Michelle	LARTIGAU	Communauté de communes de Mimizan
Monsieur	Jean-Bernard	LESCARRET	Communauté de communes de Mimizan
Monsieur	Patrick	DORVILLE	Communauté de communes des Grands Lacs
Madame	Marie Hélène	BOUSQUET	Communauté de communes des Grands Lacs
Monsieur	Alain	DUDON	Communauté de communes des Grands Lacs
Madame	Guénaëlle	GUÉGAN	Communauté de communes des Grands Lacs
Madame	Raphaëlle	MIREMONT	Communauté de communes des Grands Lacs
Madame	Françoise	DOUSTE	Communauté de communes des Grands Lacs
Madame	Marie-Françoise	NADAU	Communauté de communes des Grands Lacs
Madame	Laëtitia	CANTAU	Communauté de communes des Grands Lacs
Monsieur	Marc	DUCOM	Communauté de communes des Grands Lacs
Monsieur	Gilles	DUCOUT	Communauté de communes Côte Landes Nature
Monsieur	Gérard	NAPIAS	Communauté de communes Côte Landes Nature
Monsieur	Dominique	LARTIGAU	Communauté de communes Côte Landes Nature
Monsieur	Yves	SAINT MARTIN	Communauté de communes Côte Landes Nature
Madame	Marie-José	CAUSSEQUE	Communauté de communes Côte Landes Nature
Monsieur	Albert	TONNEAU	Communauté de Communes Côte Landes Nature
Monsieur	Robert	CAMGUILHEM	Communauté de Communes Côte Landes Nature
Monsieur	Pierre	LAPEYRE	Communauté de communes Côte Landes Nature
Monsieur	Joseph	DESBIEYS	Communauté de communes Côte Landes Nature

**Etaient également présents :**

Monsieur	Paul	LEVERBE	Communauté de communes Côte Landes Nature
Madame	Stéphanie	BERBILLE	Communauté de communes de Mimizan
Monsieur	Eric	JAUBERT	Conseil Régional d'Aquitaine
Madame	Sophie	TOURNIS	Chargée de mission Pays
Madame	Julie	LESIEUR	Chargée de mission Pays

**Etaient Excusés :**

Monsieur	Daniel	CORBEAUX	Communauté de communes de Mimizan
Madame	Marie-France	DELEST	Communauté de communes de Mimizan
Madame	Elisabeth	ETCHEVERIA	Communauté de communes de Mimizan
Monsieur	Jean	GOURDON	Communauté de communes de Mimizan
Monsieur	Arnaud	BOURDENX	Communauté de communes de Mimizan
Monsieur	Christian	PLANTIER	Communauté de communes de Mimizan
Madame	Virginie	PELTIER	Communauté de communes des Grands Lacs
Monsieur	Vincent	CASTAGNEDE	Communauté de communes des Grands Lacs
Madame	Valérie	DARDERES-GORRY	Communauté de communes des Grands Lacs
Madame	Patricia	LAMAISON	Communauté de communes des Grands Lacs
Monsieur	Philippe	MOUHEL	Communauté de communes Côte Landes Nature
Madame	Françoise	LESBATS	Communauté de communes Côte Landes Nature
Monsieur	Gilles	TESTUD	Communauté de communes des Grands Lacs
Madame	Valérie	BODINIER	Conseil Général des Landes
Monsieur	Jean	CASSOUDEBAT	Préfecture des Landes

**Ordre du Jour :**

1. *Pôle d'Equilibre Territorial Rural (PETR)*
2. *Un projet de territoire, des outils de financement*
3. *Délibération : Renouvellement de la ligne de trésorerie*
4. *Délibération Délégation de signature*
5. *Délibération Avenant contrat chargée de mission*
6. *Point Etape CROSS MEDIA*
7. *1<sup>er</sup> bilan de la saison 2014 pour NOMAD*
8. *Tourisme, un programme de formations pour les entreprises touristiques*
9. *Questions diverses*

Avant de passer à l'ordre du jour, Mme Hélène LARREZET présente le bilan des actions menées par le Pays et les communautés de communes ainsi que les subventions acquises par l'inscription des projets dans les précédents Contrats de Pays.

Sur l'ensemble des projets, on constate que les Contrats de Pays ont permis d'avoir 39% de subventions (Europe, état, région, département). Les communautés de communes qui ont consommés les plus de crédits sont celles des Grands Lacs et Côte Landes Nature. Les projets les plus consommateurs étaient les pistes cyclables, les zones d'activités et les pôles de services.

	Coût total	Autofinancement	CG 40	REGION	ETAT	EUROPE
<b>PAYS</b>	1 353 948 €	473 823 €	271 666 €	318 924 €	60 933 €	228 602 €
<b>CC GL</b>	9 318 839 €	6 184 027 €	555 995 €	735 531 €	528 370 €	1 314 916 €
<b>CC M</b>	855 133 €	494 784 €	54 893 €	99 838 €	205 618 €	- €
<b>CC CLN</b>	10 987 698 €	6 741 260 €	1 560 860 €	1 017 455 €	937 103 €	685 020 €
<b>AUTRES</b>	264 125 €	75 825 €	15 300 €	53 000 €	120 000 €	- €
	<b>22 779 743 €</b>	<b>13 969 719 €</b>	<b>2 458 714€</b>	<b>2 224 748€</b>	<b>1 852 024€</b>	<b>2 228 538€</b>

## 1. Pôle d'Equilibre Territorial Rural (PETR)

La loi MAPAM (modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles) dont découle la création des « Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux », PETR, a été votée le 28/01/2014. Dans le cas des Pays syndicats mixtes (c'est le cas du Pays LNCA), la transformation en PETR se fait par simple arrêté du Préfet.

Par courrier du 11 juillet 2014, le préfet a informé les 3 communautés de communes du projet de transformation du syndicat Mixte en PETR.

La communauté de communes des Grands Lacs et celle de Mimizan accepte la transformation du syndicat mixte Pays Landes Nature Côte D'Argent en Pôle d'Equilibre Territorial Rural.

La communauté de communes Côte Landes Nature a voté contre la transformation en PETR pour plusieurs raisons :

- Rôle donné au PETR restant plutôt vague
- au moment où l'on parle de suppression des millefeuilles, on valide la création du PETR
- la réforme territoriale va prévoir un regroupement de communautés de communes pour atteindre 20 000 habitants. Sans connaître ce futur découpage, on engage une réflexion sur un territoire dont le périmètre évoluera.

Cependant, Monsieur Gérard NAPIAS, président de la communauté de communes Côte Landes Nature indique que les élus continueront de s'impliquer dans les projets du Pays pour la période 2015 - 2020.

Ainsi début novembre, le Pôle d'Équilibre Territorial Rural « Pays Landes Nature Côte d'Argent » sera créé par arrêté préfectoral. De nouveaux statuts doivent asseoir cette nouvelle forme juridique. Ces statuts ont été distribués aux élus et feront l'objet d'une délibération lors du prochain Comité Syndical.

Concernant ces statuts, Madame La Présidente demande aux conseillers d'indiquer leurs remarques auprès de l'équipe technique du Pays avant le prochain comité syndical.

## 2. Un projet de territoire, des outils de financement

Madame La Présidente présente les outils de financement :

- Le **programme LEADER** est un programme d'initiatives qui doit servir de starter pour impulser des actions de territoires menées par des entreprises privées ou des collectivités publiques.

- ✓ Une stratégie de développement local multisectorielle définie via la participation d'acteurs locaux publics et privés (démarche ascendante)
- ✓ Un Comité de programmation composé de 50% de membres publics et 50% privés, décide et gère le programme LEADER
- ✓ Une enveloppe gérée à l'échelle locale – entre 1 et 1,5M€
- ✓ Une coopération avec des territoires français et/ou européens

Candidature à rendre pour le 15 décembre 2014

- Le **Contrat Territorial** signé avec la Région

Ce contrat sera préparé lors du 1<sup>er</sup> semestre 2015. Il pourra financer des projets sur le territoire du Pays, cependant la communauté de communes de Mimizan, étant située dans les territoires fragiles en Aquitaine, aura la possibilité d'émarger à certaines aides du Conseil Régional (principalement pour les aides à l'investissement).

Voici les thèmes :

Axe 1 : emploi, développement et diversification économique (aides à la création transmission- reprise d'entreprise, économie sociale et solidaire, commerce et artisanat, immobilier d'entreprise, tourisme)

Axe 2 : cohésion des territoires (performance énergétique des bâtiments, sante, aide aux projets d'urbanisme durable, habitat et logement, culture et sport...)

Priorité transversale- A. La jeunesse

Priorité transversale- B. Ingénierie

- Autres financements :

- **FEDER**

- ✓ Accompagnement PME, création, transmission
- ✓ Investissement pépinière
- ✓ Infrastructure publique en haut débit,
- ✓ Développer les nouveaux services numériques (e-services, e-santé, etourisme, ....)
- ✓ Accroître production énergie renouvelable (études, investissement)
- ✓ Performance énergétique des bâtiments publics
- ✓ Modes durables des déplacements (urbains)

- FEADER

- ✓ aides agriculture,
- ✓ hébergement et activité touristique,
- ✓ construction petite enfance, jeunesse, multiples ruraux,
- ✓ Aménagement OT communautaire, aménagement d'infrastructure (sentiers pédestres, itinérance douce...)

- FSE (formation, emploi...)

- Règlements d'Intervention sectoriel Région

La Présidente présente le **contenu du programme LEADER**

Un travail technique a été réalisé afin d'élaborer le diagnostic de territoire.

En utilisant les documents, diagnostics et études existants (SCOT, schéma d'aménagement...), un état des lieux a pu être réalisé, le plus large possible, en observant toutes les thématiques du territoire (Dynamique de population, Habitat, Ressources naturelles et espace, Transition énergétique, Développement économique, Commerces et Artisanat, Tourisme, Secteur sylvicole, Agriculture et agroalimentaire, Services à la personne, Services publics et aux publics, Santé, Accessibilité du territoire, Cyclable, TIC, Culture, Patrimoine, Sport et loisirs).

De cet état des lieux, les forces, faiblesses et enjeux ont pu être identifiés.

Les enjeux ont fait l'objet de priorisation par les trois communautés de communes. En effet, soit en bureau, soit en conseil communautaire, les communautés de communes ont fait remonter les projets et objectifs pour les 5 ans à venir.

Ainsi, le croisement entre « le diagnostic territorial », « les enjeux de chaque communauté de communes » et « les financements européens » permet de présenter 3 orientations stratégiques pour 2015-2020 :

1. **Adaptation des services à la population pour renforcer l'attractivité**
2. **Conservation du caractère attractif du territoire**
3. **Appropriation des richesses patrimoniales (culturelles, naturelles, économiques et artistiques)**

**Définition du Projet structurant :**

Un projet structurant est un projet unique (et non la somme de petits projets) qui s'inscrit dans les priorités de développement du Pays. Qui a :

- La capacité à fédérer les acteurs locaux avec un effet sur l'économie locale
- le rayonnement participant à l'attractivité du Pays
- Un montant d'investissement > 400 000€ minimum
- Un portage prioritairement intercommunal

**Minimum 20% de l'enveloppe LEADER** est réservée au projet structurant.

A ce jour, le seul projet qui répond à l'ensemble de ces critères est la Maison de Santé portée par la communauté de communes de Mimizan.

**Présentation du plan de financement, qui sera développé dans la candidature LEADER**

POUR 5 ans			TOTAL	LEADER	Autofinanct	DPN
Objectif stratégique 1	service à la pop.	30%	817 610 €	390 000 €	163 522 €	427 610 €
Objectif stratégique2	caractère landais	18,1 %	492 662 €	235 000 €	98 532 €	257 662 €
Objectif stratégique 3	patrimoine	12,3%	335 430 €	160 000 €	67 086 €	175 430 €
Animation + Eval + Comm	1,5 etp + frais	15,4%	377 358 €	200 000 €	75 472 €	177 358 €
Coopération	2 aides + frais	1,2%	28 302 €	15 000 €	5 660 €	13 302 €
Projet Structurant	minimum 20%	23%	566 038 €	300 000 €	113 208 €	266 038 €
		<b>100%</b>	<b>2 617 400 €</b>	<b>1 300 000 €</b>	<b>523 480 €</b>	<b>1 317 400 €</b>

### Présentation des 3 orientations stratégiques et des objectifs opérationnels

Orientations stratégiques = Défis pour le territoire	Objectifs opérationnels	<u>Exemples d'actions (non exhaustifs)</u>	
Adaptation des services à la population pour renforcer l'attractivité	créer une offre de services adaptée aux besoins des publics	actions pour rompre l'isolement des personnes âgées développement de services de maintien à domicile	
	Organiser une réponse territoriale aux besoins émergents	développement de Services itinérants au plus près de la population (emploi, saisonniers, enfance...) développement de l'offre de garde de jeunes enfants	
	Favoriser l'insertion économique et sociale des publics-cibles (entre autre par le numérique)	accompagnement des populations les plus fragiles avec les services numériques	
	Rendre attractif le territoire en construisant des services de mobilité alternatif à la voiture	études et expérimentations d'offre de transport (TAD, covoiturage, prêt vélo, voiture...) soutenir les systèmes de partage (covoiturage, auto partage)	
	Conservation du caractère attractif du territoire	adapter, retrouver et conserver les caractéristiques architecturales traditionnelles des communes	Opérations de restauration du patrimoine bâti des villages
		Mobiliser les résidents afin de conserver l'architecture et l'environnement local	Développement du service d'architecture conseil Publication d'un guide de bonnes pratiques architecturales et environnementales
Accompagner les professionnels dans le développement d'une offre bâti qualitative (archi, énergie...)		Soutien à la création d'entreprises de restauration du patrimoine	
Rendre attractif les bourgs et centre-bourgs du Pays		travail sur les marchés locaux, professionnalisation des placiers, communication... réalisation d'études de revitalisation des centres bourgs amélioration de la signalétique et des outils de commercialisations individuelles	
Appropriation des richesses patrimoniales (culturelles, naturelles, économiques et artistiques)		Encourager les initiatives locales et développer les liens entre les structures	Création et développement de saisons culturelles, de saisons artistiques
	Sauvegarder, protéger, enrichir et mettre en valeur le patrimoine	Conception d'outils d'interprétation et de transmission (création, modernisation...)	
	Participer à l'ouverture à d'autres patrimoines, culture et arts	Création artistique (accueil artistes en résidences, expositions permanentes ou temporaires...)	
	Mobiliser les acteurs et les résidents autour de nouvelles formes de tourisme	Développement des greeters sur le territoire	
	Développer une culture de la mise en marché du territoire	étude marketing et de commercialisation : "vendre un produit et un territoire"	

**Le Conseil Syndical décide à l'unanimité de candidater au programme LEADER, basée sur les trois orientations stratégiques et sur le plan de financement ci-dessus.**

### **3. Délibération Renouvellement de la Ligne de Trésorerie**

Madame la Présidente rappelle que le Syndicat Mixte du Pays a signé un contrat avec le Crédit Agricole pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie d'un montant de 140 000€ pour l'année 2013-2014. Celle-ci arrive à terme le 25 novembre 2014.

Elle propose de renouveler la ligne de trésorerie pour faire face aux dépenses de l'année 2015. Après avoir demandé plusieurs devis aux banques, c'est la proposition du Crédit Agricole qui semble la plus intéressante pour l'année 2014-2015.

La Présidente sollicite l'autorisation du comité syndical pour conduire les négociations et signer le futur contrat.

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité.

### **4. Délégation de signature**

Actuellement, les titres de recettes, de dépenses ou tout autre document officiel ne peuvent être signés que par la Présidente du Syndicat Mixte. En cas d'empêchement ou d'absence de la présidente, les démarches administratives sont bloquées.

Par conséquent, Madame la Présidente propose de mettre en place une délégation de signature et que Monsieur Pons, en tant que premier vice-président et étant situé sur la commune de Mimizan, siège du Pays LNCA, reçoive cette délégation.

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité.

### **5. Délibération Avenant contrat chargée de mission**

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2014, Gilles TESTUD ancien directeur du Pays Landes Nature Côte d'Argent est devenu le directeur Général des services de la communauté de communes des Grands Lacs. Sophie TOURNIS, chargée de mission au sein du Pays depuis juillet 2010, assure de nouvelles missions.

Madame la Présidente propose au Conseil Syndical de signer un avenant au contrat modifiant les missions et la rémunération de l'agent. L'agent était rémunéré sur l'indice brut 542 de la grille des attachés, la Présidente propose l'indice brut 625 de la grille des attachés, soit un surplus de 1 240 € sur le budget 2014 du Syndicat Mixte et 4 966 € pour le budget 2015.

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité.

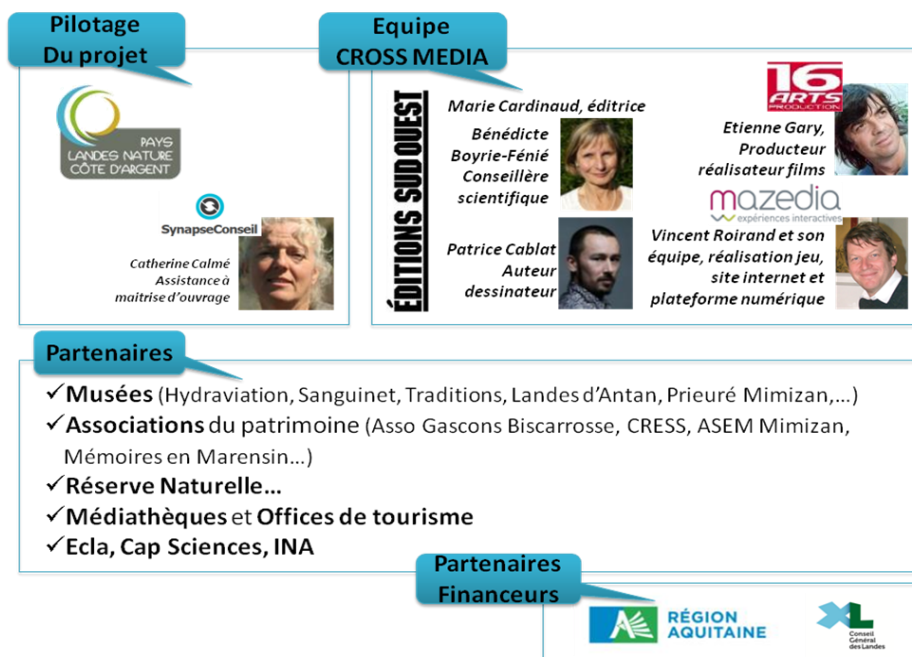
### **6. Point Etape CROSS MEDIA : Valoriser le patrimoine du Pays, son histoire souvent méconnue, grâce à une forme de médiation innovante**

Le Pays a déjà conduit plusieurs actions en rapport avec ces thèmes et justifiant ce positionnement :

- Inventaire du patrimoine
- Dépliant des routes touristiques valorisant la gastronomie, le patrimoine bâti et naturel
- La promotion des quatre festivals « Aquitaine en scène » du Pays
- Panneaux signalétiques sur les pistes cyclables

Le projet CROSS MEDIA a été retenu dans le cadre de l'appel à projet régional « Médiation innovante du patrimoine culturel et environnemental au service du développement touristique » permettant le financement à 50% du projet. Le Conseil Général des Landes finance également ce projet à hauteur de 17%. La vente des BD permettra de faire entrer des recettes dans le budget, ce qui fait sur un total des dépenses d'environ 100 000€, un autofinancement de 7 000€

Au niveau du calendrier, le projet a démarré en février 2014, sera commercialisé pour le printemps des Landes en avril 2015. Actuellement, les planches sont en cours d'élaboration par l'auteur dessinateur Patrice Cablat, les films sont entrain d'être montés par Etienne Gary, producteur et le jeu et plateforme numérique sont élaborés par Mazedia.



La BD sera composée de 8 histoires allant de 15 APJC à 2015, chaque histoire commence par une carte de situation.

Les auteurs proposent 4 titres :

1. **De sable et d'écume**, Deux mille ans d'histoires du Pays Landes Nature Côte d'argent
2. **Les murmures de la forêt océane**, Deux mille ans d'histoires du Pays Landes Nature Côte d'argent
3. **Le pin, le sable et l'eau**, Deux mille ans d'histoires du Pays Landes Nature Côte d'argent
4. **Deux mille ans d'histoires**, en Pays Landes Nature Côte d'argent

Ils sont soumis aux votes des élus du Pays LNCA. Voici le résultat des votes

Titre 1 : 4 voix soit 19%

Titre 2 : 9 voix soit 43%

Titre 3 : 8 voix soit 38%

Titre 4 : 0 voix soit 0%

La présidente propose que le comité technique vote également pour le titre de leur choix.



## 7. 1<sup>er</sup> bilan de la saison 2014 pour NOMAD

Madame la Présidente présente un premier bilan des actions « NOMAD' » menées lors de la période estivale 2014.

- **Bilan des Lieux d'Accueil en Saison** : Biscarrosse plage, Mimizan plage, Léon

Du 19 mai au 29 août 2014, l'équipe des chargés d'accueil NOMAD' a été présente sur l'ensemble du territoire LNCA en alternant tenue des permanences fixes (Biscarrosse plage, Mimizan plage, Léon) et visites de terrain pour informer, orienter employeurs et saisonniers sur les questions liées à la saison. (962 contacts enregistrés lors des visites de terrain et 239 candidats suivis totalisant 522 contacts avec l'équipe NOMAD')

- **Enquête auprès des professionnels de la saison**

Afin de mieux cerner l'évolution des besoins et des attentes des gérants d'établissements impactés par la saison sur le territoire LNCA, une enquête a été menée par les chargés d'accueil NOMAD' sur le terrain au cours du mois d'août. (Étude des 217 retours de questionnaires en cours)

- **Labellisation des Maisons des Saisonniers**

Suite à sa candidature pour être labellisée, la plateforme NOMAD' a été auditée le 27 août 2014 avec la visite des antennes de Biscarrosse plage et de Léon. (En attente du rapport d'audit)

La formation au rôle d'Auditeur du Label MDS, menée en parallèle, s'est poursuivie avec les actions d'audit menées au sein des Espaces saisonniers des Ménuires (avril) et du Queyras (octobre).

- **Action 'Saisons d'hiver'**

En continuité de l'action et des informations apportées au cours de la saison estivale, le PLNCA au travers de sa plateforme NOMAD' a organisé une information collective le 16 septembre dernier pour les personnes souhaitant poursuivre leur saison à la montagne.

Sollicitée comme partenaire pour cette action, la Mission Locale des Landes a répondu favorablement pour accompagner le PLNCA dans la préparation et l'organisation d'un déplacement au forum de la saisonnalité d'Alberville du 16 octobre 2014 (200 recruteurs, + de 3000 postes à pourvoir, 80 à 90% des offres logées).

En raison de l'âge des 17 inscrits (moins de 25 ans), le financement du déplacement a été réalisé par un Fond d'Aide aux Jeunes Collectif dans le cadre de l'accompagnement à l'emploi de la Mission Locale.

- **Médiation sociale du travail** :

Le renouvellement de la signature du protocole d'accord des médiateurs sociaux du travail tenu le 20 mai dernier a été l'occasion d'organiser les permanences de binômes (représentants organisation syndicale / fédération professionnelle) pour la saison estivale 2014. Ces représentants peuvent informer ou accompagner les salariés et leurs employeurs sur des questions du droit du travail en saison.

- **Bilan Hébergement à l'internat du lycée de Parentis**

30 chambres d'internat ont été proposées à la location des travailleurs saisonniers (ou des entreprises pour leurs salariés saisonniers) du 30 juin au 31 août 2014. Ouvert 7j/7, 24H/24 avec un encadrement et une gestion assurés par le SIRES 40, cet hébergement a permis d'accueillir 31 saisonniers au cours de la saison.

- **Opération Chambre chez l'Habitant**

Suite aux actions de communication menées par le Pays LNCA depuis la fin 2013, les propositions reçues de propriétaires ont été transmises au SIRES 40 pour une présentation des services proposés dans le cadre de cette opération sécurisant hébergeur et hébergé.

L'ensemble du travail réalisé n'a pas permis la mise en relation saisonnier-propriétaire à ce jour mais pourrait évoluer de manière positive avec une communication plus importante auprès des propriétaires du territoire.

- **Pack saisonnier et autres communications**

Avec l'objectif d'informer et sensibiliser les saisonniers du territoire LNCA, les chargés d'accueil NOMAD' ont distribués lors de leurs visites terrain 1000 packs saisonniers composés d'informations sur la station, la saison et la santé. D'autres outils ont été actualisés comme le guide saisonnier, distribué au sein des permanences estivales, et le site internet NOMAD' qui diffuse toute les actualités de l'année.

Un comité de pilotage, à programmer début décembre, sera l'occasion d'un bilan plus complet.

## 8. Tourisme, un programme de formations pour les entreprises touristiques

Historique de la démarche :

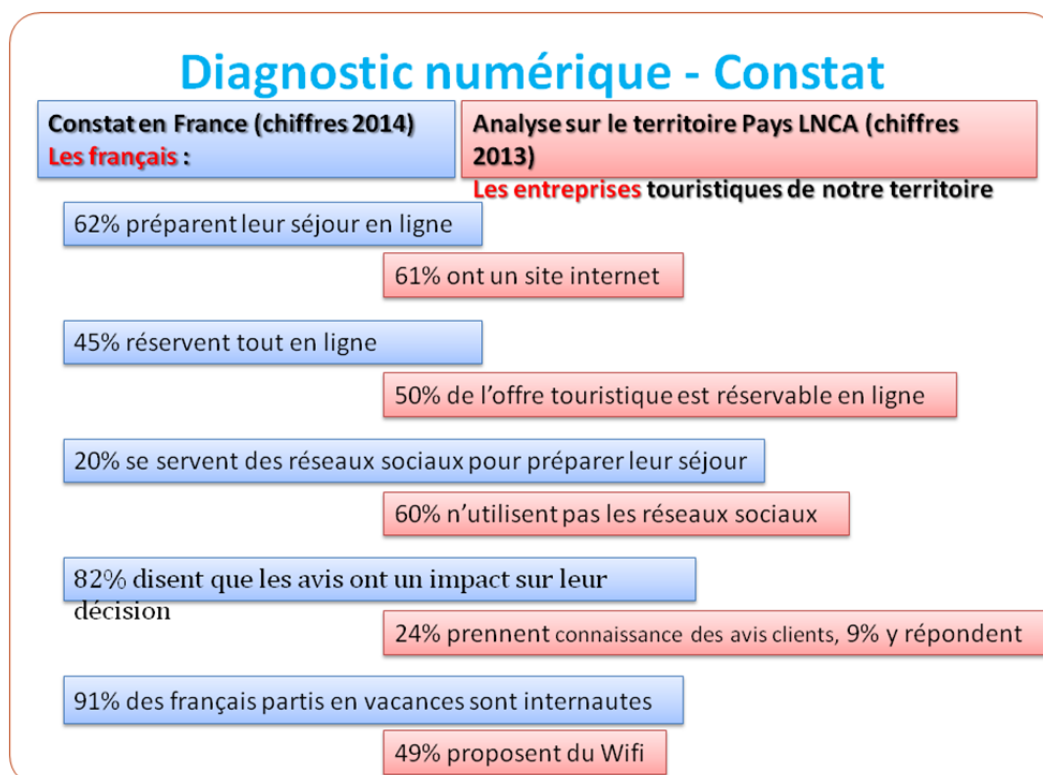
2007 - 2009 : **Programme Local de Formation** axé sur la **connaissance du territoire** a permis une cohésion d'équipe entre les offices de tourisme du Pays

2013 - 2015 : **Programme Local de Formation Interfilière**

**1<sup>ère</sup> formation : Management numérique de destination** avec l'ensemble des offices de tourisme.

Cette formation a permis de :

- démarrer une démarche collective
- élaborer un diagnostic numérique partagé
- proposer un calendrier commun et une stratégie commune



Ce constat a permis de proposer 14 dates de formations, ateliers ou séminaires au printemps 2014 sur les thèmes du numérique (sites internet, Google, site d'avis...). 86 personnes sur le Pays ont participé à ces ateliers ou formations.

A l'automne, le programme continue : Objectif, Augmenter son chiffre d'affaire en fidélisant la clientèle avec 15 dates de formations ou ateliers



#### Objectifs Pour 2015 :

- **Continuer les formations et accompagnements** sur le thème de l'augmentation du chiffre d'affaire en fidélisant la clientèle
- **Améliorer la lisibilité** auprès des entreprises touristiques
- **Actualiser le diagnostic** numérique de territoire afin de savoir si les entreprises sont plus visibles sur les outils numériques.
- **Développer le partenariat** entre la CCI, les offices de tourisme, les CdC et le Pays sur la formation sur les thèmes du numérique. *En cours de préparation : une convention avec la CCI, un calendrier partagé, des sessions délocalisées sur le Pays LNCA pour les entreprises du territoire*

#### 9. Questions diverses

- Convention de mise à disposition entre le syndicat mixte SCOT DU BORN et le Pays LNCA. Sur proposition de Mme la Présidente, le comité syndical décide à l'unanimité :
  - De signer l'avenant à la convention de mise à disposition
- Il n'y a pas eu de questions supplémentaires. Madame la Présidente remercie l'assemblée et clôture la séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

La Présidente,



Hélène LARREZET